
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°1/2022/AAONR/ PNDP/EN/CIPM/C-MAROUA I DU 29 MARS 2022

EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE **RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LES COMMUNES DE MAROUA 2, MAROUA 3, GAZAWA, NDOUKOULA, MAROUA 3, BOGO, DARGALA, GAZAWA ET MERI DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARE, Région de l'Extreme-nord**

Financement :

- FED/PNDP (montant hors taxes)
- BIP/ETAT Fonds de Contre Partie (montant TVA)

Imputation: A2011F1, PTBA PNDP_FED,

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans les régions septentrionales du pays, le Gouvernement a reçu de l'Agence Française de Développement (AFD) les fonds délégués de l'Union Européenne dans le cadre du Projet d'Appui du 11^e Fonds Européen de Développement (FED) avec comme objectif de faire du secteur rural un moteur important de l'économie nationale dans les zones d'intervention du projet afin de créer des emplois décents et des richesses pour satisfaire la demande intérieure et extérieure, avec une gestion durable des ressources naturelles dans 13 Départements dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord.

Le premier résultat (R1) attendu de cette intervention est le désenclavement des bassins de production agricole dans les 13 Départements. Dans ce cadre, le PNDP entend affecter une partie du financement aux paiement relatifs aux travaux à exécuter, qui concernent des projets de réhabilitation des routes et construction des ouvrages d'art dans 13 Départements dans les Régions de l'Adamaoua, de l'Est, de l'Extrême-Nord et du Nord.

Le présent DAO est produit pour la sélection d'une entreprise pour l'exécution des travaux de **RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LES COMMUNES DE MAROUA 2, MAROUA 3, GAZAWA, NDOUKOULA, MAROUA 3, BOGO, DARGALA, GAZAWA ET MERI DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARE, Région de l'Extreme-nord.**

Le présent Appel d'Offres fait suite à la publication de la liste restreinte des entreprises à consulter dans le cadre du marché relatif aux travaux cités plus haut.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent :

- Etudes et installation de chantier
- Nettoyage et terrassements
- Assainissement- drainage
- Signalisation et équipements de sécurité
- Equipements spéciaux
- Prise en compte des aspects socio-environnementaux
- Indemnités pour sensibilisation des ouvriers
- Implantation ouvrage
- Terrassements
- Bétons
- Equipements

3. Visite obligatoire du site

Les entreprises désirant participer au présent Appel à consultation devront se rendre sur le site afin d'apprécier sur leur seule responsabilité, la nature et la difficulté des travaux à exécuter. **Cette visite de site est obligatoire.** L'attestation de visite de site sera signée par le soumissionnaire sur l'honneur.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables :

N° Lot	Description	Montant HT	Montant TTC
1	Réhabilitation du tronçon de route Tambadjam-Gayack-Kossewa-Yépata-pogba sur 30 Km, par la construction d'ouvrage de franchissement et d'assainissement et des travaux de chaussés, en vue du désenclavement du bassin de production de Sorgho dans les Communes de Maroua 2 et Maroua 3	154 899 600 (Cent cinquante-quatre millions huit cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cents)	184 717 773 (Cent quatre-vingt-quatre millions sept cent dix-sept mille sept cent soixante-treize)
2	Réhabilitation du tronçon de route (Ndoukoula) Zongoya-Gazawa (Hôtel de Ville) sur 5 Km, par la construction d'ouvrages franchissement et d'assainissement et des travaux de chaussés, en vue du désenclavement du bassin de production du Sorgho dans les Communes de Gazawa et de Ndoukoula	77 043 498 (Soixante-dix-sept millions quarante-trois mille quatre cent quatre-vingt-dix-huit)	91 874 371 (Quatre-vingt-onze millions huit cent soixante-quatorze mille trois cent soixante et onze virgule trente-six)
3	Réhabilitation du tronçon de route Guinnadjji-Mbadi-Magoumay-Boraï-Dargala sur 25 Km, par la construction d'ouvrage de franchissement et d'assainissement et des travaux de chaussés en vue du désenclavement du bassin de production de Sorgho et d'Oignon dans les Communes de Maroua 3, Bogo et de Dargala	348 755 021 (Trois cent quarante-huit millions sept cent cinquante-cinq mille vingt et un)	415 890 363 (Quatre cent quinze millions huit cent quatre-vingt-dix mille trois cent soixante-trois)
4	Réhabilitation du tronçon Gazawa--Pourtaï-Mefteuk (Meri) sur 15 km, par la construction d'un dalot triple et la réhabilitation du Radier sur le Mayo Tsanaga et des travaux de chaussés, en vue du désenclavement du bassin de production des produits maréchais dans les Communes de Gazawa et de Méri	159 472 480 (Cent cinquante-neuf millions quatre cent soixante-douze mille quatre cent quatre-vingts)	190 170 932 (Cent quatre-vingt-dix millions cent soixante-dix mille neuf cent trente-deux virgule quarante)

NB : Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour les quatre lots à la fois. Cependant, une entreprise justifiant des capacités techniques et financières satisfaisantes ne pourra être attributaire de plus d'un (01) lot.

5. Participation et origine

5. La présente lettre d'invitation est adressée aux candidats inscrits sur la liste restreinte ci-après :

N°	Entreprises présélectionnées	Pays	Adresse complète
01	ETS YAYA SIDI	Cameroun	Tél : 699 47 65 60
02	AFRIQUE BUSINESS ET INGENIERIE SARL	Cameroun	Tél : 691 65 45 67, BP : 115 Maroua,
03	SOCIÉTÉ NOUVELLE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATION DU CAMEROUN (SNER)	Tchad/Cameroun	BP : 102 Maroua, Tél : 691 631 990/672 101 000, Email : baraka.mkarim@gmail.com
04	ETE CAM (EAU-TRAVAUX-ENERGIE)	Cameroun	BP : 305, Tél : 699 67 04 8
05	ETS ASSALAMA,	Cameroun	BP : 200 KOUSSERI, Tél : 699038857

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les Fonds FED/PNDP pour le montant hors taxes et BIP/ETAT Fonds de Contre Partie pour le montant TVA de l'exercice 2022.

7. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure en annexe du DAO d'un montant de FCFA :

N° Lot	Description	Montant Cautions
1	Réhabilitation du tronçon de route Tambadjam-Gayack-Kossewa-Yépata-pogba sur 30 Km, par la construction d'ouvrage de franchissement et d'assainissement et des travaux de chaussés, en vue du désenclavement du bassin de production de Sorgho dans les Communes de Maroua 2 et Maroua 3	3 694 355
2	Réhabilitation du tronçon de route (Ndoukoula) Zongoya-Gazawa (Hôtel de Ville) sur 5 Km, par la construction d'ouvrages franchissement et d'assainissement et des travaux de chaussés, en vue du désenclavement du bassin de production du Sorgho dans les Communes de Gazawa et de Ndoukoula	1 837 487
3	Réhabilitation du tronçon de route Guinnadjji-Mbadi-Magoumay-Borai-Dargala sur 25 Km, par la construction d'ouvrage de franchissement et d'assainissement et des travaux de chaussés en vue du désenclavement du bassin de production de Sorgho et d'Oignon dans les Communes de Maroua 3, Bogo et de Dargala	8 317 807
4	Réhabilitation du tronçon Gazawa--Pourtaïmaï-Mefteuk (Meri) sur 15 km, par la construction d'un dalot triple et la réhabilitation du Radier sur le Mayo Tsanaga et des travaux de chaussés, en vue du désenclavement du bassin de production des produits maréchais dans les Communes de Gazawa et de Méri	3 803 419

En Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au – delà de la date (limite) de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Sécrétariat Général de la Commune de Maroua I, sis au quartier Total Bonjour, DOMAYO, BP: 184 Maroua, Tél: 699 38 91 80 ou dans les locaux du PNDP Extrême-Nord, Tél : Tél 222 29 15 77/690 203 234/ 690202754, Le 22 AVR 2022 à 11 heures précises, au secrétariat du Coordonnateur Régional sis à quartier dit PALAR Tél 222 29 15 77/690 203 234/ 690202754 dès publication du présent avis.**

9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au **Sécrétariat Général de la Commune de Maroua I, sis au quartier Total Bonjour, DOMAYO, BP: 184 Maroua, Tél: 699 38 91 80 ou dans les locaux du PNDP Extrême-Nord, Tél : Tél 222 29 15 77/690 203 234/ 690202754, Le 22 AVR 2022 à 11 heures précises, au secrétariat du Coordonnateur Régional sis à quartier dit PALAR Tél 222 29 15 77/690 203 234/ 690202754 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 150 000 (Cent cinquante mille) francs CFA, représentant les frais d'acquisition du dossier à la Recette du Syndicat des Communes du DIAMARE (recette municipale de la Commune de MAROUA III).**

10. Recevabilité des offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront déclarées irrecevables à l'ouverture. L'offre doit être éditée en **sept (07) exemplaires physiques (soit un exemplaire « original » et six « copies »)** pour chaque composante : Dossier Administratif », « Offre Technique » et « Offre Financière » accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB et devra nous parvenir sous enveloppes séparées et dûment cachetées, comme suit :

- Enveloppe A : « Dossier Administratif »
- Enveloppe B : « Offre Technique »

- Enveloppe C : « Offre Financière »

10.1. Dossier administratif

Les pièces du dossier administratif requises suivantes doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une des établissements bancaires et organismes financiers agréés par le Ministère chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

10.2. Offre technique

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants :

- Une méthodologie des travaux ;
- Un rapport de visite de site ;
- Une liste du personnel de l'entreprise ;
- Une liste du matériel de l'entreprise ;
- Un CCTP et
- Des Commentaires (facultatifs).

10.3. Offre financière

Le Soumissionnaire transmettra à la Commune les documents suivants :

- La soumission ;
- Le Bordereau des Prix Unitaires (BPU) ;
- Le Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et
- Les sous-détail des prix unitaires.

NB : Un exemplaire original scanné de l'offre constitué du Dossier administratif, de l'Offre technique et de l'Offre financière devra être remis dans une clé USB sous plis fermé.

11. Remise et ouverture des plis

Chaque offre rédigée en français et en **sept (07) exemplaires physiques** (soit un exemplaire « original » et six « copies » pour chaque composante) accompagnée d'une version « scannée » de la copie originale dans une clé USB, devra parvenir au plus tard le **22 AVR 2022** à _____ heures précises, au Secrétariat Général de la Commune de Maroua I, sis au quartier Total Bonjour, DOMAYO, BP: 184 Maroua, Tél: 699 38 91 80 ou dans les locaux du PNDP Extrême-Nord, Tél : Tél 222 29 15 77/690 203 234/ 690202754, Le _____ à 11 heures précises, au secrétariat du Coordonnateur Régional sis à quartier dit PALAR Tél 222 29 15 77/690 203 234/ 690202754 heure locale et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°01/2022/AAONR/ PNDP/EN/CIPM/C-MAROUA I DU 29 MARS 2022
EN PROCEDURE D'URGENCE EN VUE DE L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE CERTAINS
TRONÇONS DE ROUTE DANS LES COMMUNES DE MAROUA 2, MAROUA 3, GAZAWA, NDOUKOULA,
MAROUA 3, BOGO, DARGALA, GAZAWA ET MERI DANS LE DÉPARTEMENT DU DIAMARE, Région
de l'Extreme-nord

NB :

- i- *Afin de faciliter la tâche aux entreprises qui le veulent, le dépôt des offres au Secrétariat Général de la Commune de MAROUA I, doit se faire au plus tard deux (02) jours avant la date limite d'ouverture des offres*
- ii- *En cas de soumission des offres dans plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.*

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu **22 AVR 2022** à _____ heures, à MAROUA I sis _____, Tél : _____ par la Commission Interne de Passation des Marchés

auprès de la Commune de MAROUA I.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Délai d'exécution

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **120 (Cent vingt) jours calendaires**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

13. Evaluation et critères d'évaluation

13.1. Evaluation

La CIPM placée auprès de la Commune de MAROUA I examinera les offres pour déterminer si elles sont complètes, si les garanties exigées ont été fournies, si les documents ont été produits suivants les exigences du DAO, si elles contiennent les erreurs de calcul et si les soumissions sont d'une façon générale en bon ordre. Les éventuelles erreurs de calcul seront corrigées sur les bases ci-après :

- S'il y a erreur de calcul, le prix total sera corrigé sur la base du prix unitaire ;
- S'il y a contradiction entre le prix en lettres et le prix en chiffres, le prix en lettres prévaudra ;

Evaluation et comparaison des offres

La CIPM placée auprès de la Commune de MAROUA I mettra en place une Sous-commission qui évaluera et comparera les offres dont elle aura préalablement jugé qu'elles répondent de façon substantielle aux conditions du présent appel d'offres. Cette évaluation exclura et ne tiendra pas compte de toute clause de variation des prix insérée dans la soumission.

L'évaluation des offres se fera en deux étapes :

- * l'évaluation technique et
- * l'évaluation financière.

13.2. Critères d'évaluation

Il s'agit des critères éliminatoires et des critères d'évaluation technique des soumissionnaires

13.2.1 Critères éliminatoires

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission établie suivant le modèle joint ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-respect d'au moins 70 % des critères d'évaluation ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

13.2.2 Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La Présentation générale de l'offre ;
- La Note méthodologique ;
- Le planning d'exécution des travaux signé ;
- Le planning d'approvisionnement signé ;
- Les Moyens en personnel de l'entreprise ;
- Les Moyens en matériels et en équipements ;
- Le CCTP.

14. Mode de passation

Une entreprise sera choisie par la procédure d'un appel d'offres national restreint décrite dans le présent DAO.

15. Attribution

L'autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été jugée conforme pour l'essentiel et évaluée la moins disante, en incluant le cas échéant les rabais proposés.

NB : Avant l'attribution du marché, les dossiers de sélection seront soumis au PNDP pour Avis de Non objection.

« Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus d'un marché (lot) ».

En cas de soumission des offres dans plus d'un marché, le soumissionnaire précisera un ordre de préférence de son intervention.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour l'ouverture des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune au Secrétariat Général de la Commune de Maroua I, sis au quartier Total Bonjour, DOMAYO, BP: 184 Maroua, Tél: 699 38 91 80 ou dans les locaux du PNDP Extrême-Nord, Tél : Tél 222 29 15 77/690 203 234/ 690202754, Le 22 AVR 2022 à 11 heures précises, au secrétariat du Coordonnateur Régional sis à quartier dit PALAR Tél 222 29 15 77/690 203 234/ 690202754.

MAROUA I, le 29 MARS 2022

**Le Président du Syndicat des Communes
du DIAMARE (Maire de LA COMMUNE DE
MAROUA I)**

Copie :

- ✓ PNDP/ CRC-EN
- ✓ ARMP-EN
- ✓ MINMAP-EN
- ✓ CIPM Commune de Maroua I
- ✓ Affichage

